LES ESSARTS-LE-ROI

MAGAZINE // N°8 AVRIL 2016

Budget 2016
maîtrise des dépenses et relance des investissements

p.15

P.18 Une journée chez...
Les Affaires Générales

P.19 Jeunes
Conseil Municipal des Enfants

P.23 Embellissement de la ville
Les Jardins de l'Yvette reprennent vie au printemps

www.essarts-le-roi.org

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 01 30 46 48 84

- **Horaires d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 30. Jeudi : 8 h 30 à 11 h 45. Samedi : 9 h à 12 h.
- **Secrétariat du maire** 01 30 46 48 93
- **Service urbanisme** 01 30 46 48 84
- **Centre Technique Municipal :** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h. Rue de l'Yvette - 01 30 46 48 89 *N° d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture de la Mairie) : 06 07 02 32 50*

ACCUEIL DE LOISIRS : 01 30 41 61 79

BIBLIOTHÈQUE : 01 30 46 48 88

POMPIERS : 18
SAMU URGENCES MÉDICALES : 15

SERVICE RÉGLEMENTATION DE LA MAIRIE : 01 30 88 60 25
reglementation-securite@essarts-le-roi.org

POLICE : Gendarmerie 17

URGENCES (avec portable) **:** 112

PHARMACIES DE GARDE :
www.essarts-le-roi.org/Économie et santé

ACCUEIL SANS ABRI : 115

CAF : 40 rue Sadi Carnot - Rambouillet - Tél. : 0 810 25 78 10
Adresse postale : 1 rue de la Fontaine 78201 Mantes la Jolie Cedex

CPAM :
Bureau d'accueil : 92 rue d'Angivillier 78120 Rambouillet - Tél. : 3646
Adresse postale pour les envois :
CPAM DES YVELINES :
78085 Yvelines Cedex 09

SICTOM : Enlèvement encombrants 0 800 49 50 61
Demande de bacs - 0 800 49 50 61

PERMANENCES À LA VILLA ROMAINE
1 rue de l'Atrium

- **Emploi** 01 30 41 58 87
- **Protection maternelle et infantile :** Rambouillet - Béatrice Rivière (sans rendez-vous 01 30 41 67 20)
- **Assistantes sociales :** mercredi Mesdames Roblin et Pierre (sur rendez-vous 01 34 83 69 00)
- **Permanence juridique :** un samedi par mois. Rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 46 49 51
- **Médiation familiale avec l'association Alternative :** Permanences 1 samedi et 1 lundi par mois - Rendez-vous au : 01 30 74 49 34 ou 06 70 91 01 74

L'ÉDITORIAL DU MAIRE P.3

ACTUALITÉS P.4

> Un grand succès pour le 1er Forum des métiers
> La Rose des Talents : un outil d'orientation
> Avec les commerçants
> Brico dépôt s'installe le long de la RN10 pour une ouverture le mercredi 13 juillet
> Habiter Mieux
> Changement des horaires d'ouverture et de fermeture de la rue de l'Île-de-France
> Travaux de réfection
> Les utopies réalistes
> Appel à photos
> www.facebook.com/EssartsleRoi
> Les lâchers de ballons de baudruche et de lanternes volantes sont réglementés
> Pas de vol de drones de loisir au-dessus de 150 m
> Infos pratiques - Pièces administratives
> Dépannage à domicile ! Soyez vigilant !
> Tous à la TNT haute définition

VIE ÉCONOMIQUE P.11

> Cocoon institut
> Institut Lyacile
> Bienvenue à Christelle et Sébastien Boukaïs

RETOUR EN IMAGES P.12

NOS OBJECTIFS POUR 2016 P.15

> maintenir et conforter les services rendus à la population, construire le Restaurant scolaire de La Romanie dans le cadre d'une gestion responsable et reprendre les investissements nécessaires à la réhabilitation des équipements communaux.

UNE JOURNÉE CHEZ P.18

> Les affaires générales, le service régalien

JEUNES P.19

> Conseil Municipal des Enfants !
> Concours d'Épouvantail
> Il n'y a pas d'âge pour devenir un citoyen engagé !
> Début des inscriptions scolaires pour la rentrée 2016/2017

SPORT P.20

> Agse Karaté!
> Équitation
> Essarts Club Archerie
> La section cyclotourisme des Essarts
> Préservez votre capital santé, venez nous rejoindre !

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE P.22

> Conseils de jardinage pour avril
> Les Jardins de l'Yvette reprennent vie au printemps
> Vide jardin
> Concours des balcons et jardins fleuris

CULTURE P.24

> Et si la réalité...
> Festival de Printemps

HISTOIRE LOCALE P.25

> La Place de l'Église
> La cloche Marie Louise Gabrielle

INFORMATIONS UTILES P.26

> Informations CCAS
> EssartSolidarité
> Collecte des déchets verts
> Stop-djihadisme-gouv.fr
> Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement citoyen !!
> État civil
> Tribune libre

AGENDA / ÉVÉNEMENTS P.28

Nota bene : le prochain magazine paraîtra mi-juin 2016. Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement **avant le 8 mai 2016**, par mail **communication@essarts-le-roi.org**

© Manon Bénédine

L'éditorial **du Maire**

Mes chers concitoyens,

Au moment où j'écris ces lignes, des attentats terroristes ont frappé la Belgique, plongeant le pays dans ce même cauchemar que nous avons vécu en France en 2015. Ce que nous défendons en Europe, c'est tout simplement le droit de chaque citoyen à vivre dans la paix, ce qui implique un ensemble de valeurs de liberté, de démocratie et d'humanisme. C'est précisément contre ces valeurs, que nous avons en partage et qui fondent le projet européen, que les terroristes mènent une guerre stérile.

Les citoyens européens attendent de leurs gouvernements des réponses fortes et concrètes. En France notamment, la politique menée par le gouvernement et le Président de la République n'est pas à la mesure des véritables enjeux du terrorisme. Contrairement à ce que certains veulent faire croire, ce n'est pas de moins d'Europe dont nous avons besoin, mais bien au contraire d'une Europe renforcée, plus que jamais unie et déterminée à lutter contre la barbarie terroriste.

L'autre événement marquant du mois de mars est la présentation en conseil municipal du budget de la commune pour **l'année 2016**, un budget maîtrisé, mais résolument tourné vers l'avenir.

La politique budgétaire que nous conduisons depuis deux ans nous a permis d'amorcer le désendettement de la ville sans toucher à l'ensemble des services rendus à ses habitants, en dépit d'un contexte difficile marqué par une baisse sans précédent des dotations de l'Etat et des augmentations des charges qui pèsent sur les communes.

Mais si la rigueur budgétaire est le premier de nos devoirs, l'austérité budgétaire est un écueil à éviter si l'on veut que notre ville garde et développe ses atouts.

La gestion rigoureuse mise en place depuis 2014, associée à une revalorisation progressive de nos taux d'imposition locale, qui étaient parmi les plus faibles du département, permettent aujourd'hui de mettre en chantier les **nouveaux projets indispensables à l'évolution de notre ville.**

L'équipe municipale réaffirme donc son engagement auprès des habitants, de relancer à partir de cette année une politique d'investissements responsables et garants de l'évolution maitrisée de la commune pour les années à venir, renforçant ainsi notre attractivité tout en préservant la qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés.

Ainsi, les premiers travaux du nouveau Restaurant Scolaire de La Romanie (1,5 M€ d'investissement), attendu depuis tant d'années, devraient commencer à la rentrée de septembre 2016.

En parallèle, nous engagerons des travaux pluriannuels de remise en état du réseau d'éclairage public, vétuste et parfois dangereux, qui concerneront en 2016-2017 le quartier des Campagnardes (629 k€ d'investissement).

L'aménagement d'un nouvel accès à la gare avec stationnement du côté de la Grâce de Dieu et d'un parking rue de la Ferme (230 k€) seront également lancés, pour permettre un meilleur partage de l'espace public entre tous les habitants.

Les premières études du réaménagement de l'ALSH en future école maternelle de La Romanie intégrant des salles périscolaires seront lancées (93 k€), et du réaménagement de l'accueil de la Mairie (45 k€) pour le rendre accessible à tous et offrir un meilleur service aux habitants.

La politique d'accessibilité sera poursuivie avec 81 k€ de travaux conformément à la programmation de l'Agenda d'accessibilité programmée communal (Ad'AP).

Enfin, des travaux de restauration patrimoniale de l'Eglise (33 k€) seront engagés, sans oublier bien entendu un ensemble de travaux d'entretien des équipements municipaux, des voiries et du matériel (300 k€).

Je vous invite à découvrir les pages spéciales budget de ce magazine d'avril qui vous donneront toutes les informations nécessaires à la compréhension de notre budget.

Le développement économique est aussi au cœur de notre action pour 2016.

Trop longtemps négligé, nous menons depuis 2014 une action volontariste tournée vers les entreprises afin d'être en capacité de redynamiser notre développement économique local. Nos efforts ont déjà abouti à la rénovation du site de l'ancien Conforama, dont les travaux ont démarré dans la perspective d'une ouverture en milieu d'année, et pourraient se concrétiser avant la fin de cette année par l'arrivée d'une grande enseigne sur notre territoire et relancer ainsi le déploiement commercial et industriel de la zone du Gros Chêne. Nous allons aussi mener une réflexion sur le maillage de notre commerce de proximité, son rôle essentiel pour le maintien du lien social et notre volonté de le voir s'étoffer rapidement.

En cohérence absolue avec nos engagements, nous conduisons une gestion ambitieuse et responsable de la commune, qui va permettre à notre collectivité d'être au rendez-vous des évolutions territoriales à venir et de pouvoir ainsi se projeter sereinement dans son futur.

Bien à vous

Raymond Pommet

Bulletin des Essarts-le-Roi - N°8 - Avril 2016

Directeur de la publication : Raymond Pommet
Chargée de l'information : Marie-Françoise Benteyn
Crédits Photos : Istockphoto, Freepik, service communication, associations, écoles
Rédaction : Chrystel Delin
Conception graphique : Agence Goodby*
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : à la date de parution

PEFC 10-31-1240

Suivez-nous sur Facebook.

Dates des prochains conseils municipaux :

- Jeudi 14 avril
- Jeudi 9 juin

à 20h45, en salle des Mariages

Zoom sur

Un grand succès pour le 1er Forum des métiers

Le Forum qui s'est déroulé le samedi 13 février de 14h à 18h a connu un grand succès auprès des jeunes collégiens des Essarts-le-Roi et lycéens des autres établissements du département. Les plus jeunes étaient accompagnés d'un ou des deux parents, voire souvent de membres de la fratrie (d'âge élémentaire). Une trentaine de parents venus seuls, inquiets pour l'orientation de leurs enfants, se sont renseignés sur les filières qui pourraient leur correspondre.

Les jeunes étaient plus d'une centaine à participer malgré de mauvaises conditions météorologiques et la retransmission télévisuelle d'un match important du tournoi de rugby des 6 nations !

C'est une période charnière pour tous ces collégiens et lycéens en fin de cycle puisqu'ils sont en pleine réflexion d'orientation et dans l'obligation de soumettre leurs choix via un logiciel E.N. « AFELNET », et ce dans un délai très court.

Nombre d'entre eux, sans projet précis, ont pu bénéficier des conseils d'orientation du CIO et de La Mission Locale de Rambouillet, d'autres d'un outil d'orientation et de réflexion sur leur avenir professionnel « La Rose des Talents » animé par la PEEP locale que tous ont largement apprécié.

Une vingtaine de CFA, d'organismes de formation et d'orientation étaient présents, une quinzaine de professionnels et entreprises représentant des pôles métiers, l'Armée, la Police, les Sapeurs-pompiers et la SNCF l'étaient également.

Un questionnaire a été remis à tous les jeunes participants au forum, Tous satisfaits de leur visite, certains néanmoins, déploraient l'absence de secteurs non représentés (tels que la santé et le social .

Lors du prochain forum, nous tenterons d'élargir la représentation des secteurs d'activité.

Répartition par niveau d'études Garçon Fille

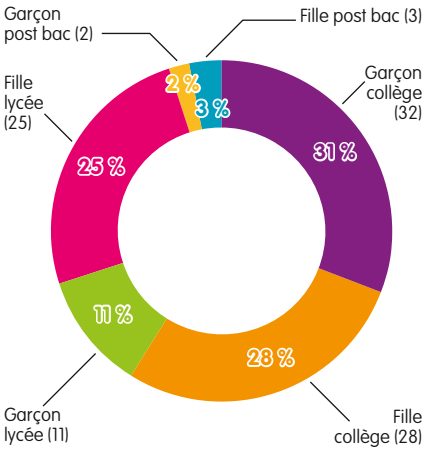

Répartition géographique des Collégiens

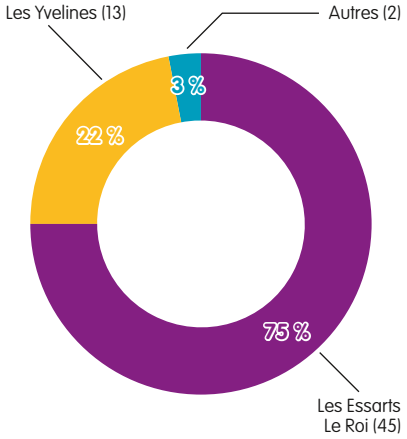

Répartition géographique des Lycéens

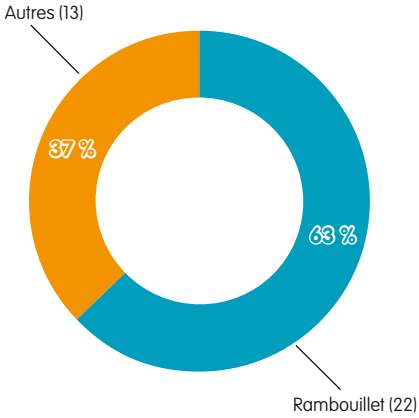

La Rose des Talents : un outil d'orientation

La Rose des Talents est un outil au service des parents d'élèves PEEP pour aider les jeunes à orienter leurs choix en fonction de leur personnalité et de leur projet personnel.

Cet outil leur permet de mieux se connaître. Il les conduit à réfléchir autrement pour envisager la suite de leur parcours. Grâce à ce test, des secteurs professionnels adaptés à leur profil sont définis. Cela leur permet de construire une image valorisante d'eux-mêmes en révélant aptitudes et atouts pour qu'ils se dirigent positivement dans leur orientation.
Lors de notre animation 'Rose des Talents' sur le Forum des métiers le 13 février dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir 26 jeunes, des collégiens, des lycéens et aussi deux jeunes en études supérieures.

Ces jeunes venaient de divers établissements des environs, parmi lesquels les collèges Les Molières aux Essarts-le-Roi, Ste Thérèse et Catherine de Vivonne à Rambouillet, les lycées Viollet-le-Duc de Villiers St Frédéric, Bascan à Rambouillet, St François d'Assise à Montigny-le-Bretonneux...

Parents bénévoles formés par la fédération PEEP et donc habilités à utiliser ce test, nous espérons avoir aidé ces jeunes dans leurs questionnements sur leur orientation.

Contact :
Catherine HAM
Présidente PEEP Les Essarts-le-Roi
06 31 96 28 11

peep
PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

8 mars Une réunion publique s'est tenue avec les riverains pour recenser les dysfonctionnements de numérotation de la Place de l' Ancienne Mairie, récemment renommée Place de l'Eglise.

Sécurité

Avec les commerçants

La sécurité est l'affaire de tous !
La municipalité, soucieuse de la protection de ses administrés, a invité les commerçants et les artisans à une réunion d'information sur la sécurité, animée par le Commandant S. Rigal et le Capitaine K. Landais du Commissariat de Rambouillet.

Ils leur ont donné de judicieux conseils de sécurité, ont abordé les différents moyens de protection de leur commerce. Ils ont pu aussi apporter des solutions pour éviter la tentation d'éventuels cambrioleurs et assurer la sécurité de leurs clients, sans oublier de les alerter contre « les faux billets ».

Des conseils de bon sens souvent endormis mais réveillés par le Commandant S. Rigal et le Capitaine K. Landais.

M. Delommez, nouveau vice-président de l'association des commerçants, des artisans et des entrepreneurs se dit très satisfait de cette réunion. *« Elle m'a été fort utile puisque j'ai réajusté certaines procédures. Nous travaillons déjà en étroite collaboration avec le commissariat de police, »* nous confie-t-il.

Pour rappel

Que vous soyez artisans, commerçants, entrepreneurs ou tout simplement habitant essartois, puis n'oubliez pas de remplir le formulaire de l'Opération Tranquillité Absence sur le site de la ville.
www.essarts-le-roi.org/cadre-de-vie/reglementations/operation-tranquillite-vacances.html

Information

Brico dépôt s'installe le long de la RN10
pour une ouverture le mercredi 13 juillet

Un magasin de 3 750 m² sur 31 500 m² de terrain le long de la RN10

Brico dépôt s'installe le long de la RN 10 et ouvrira le mercredi 13 juillet. C'est un magasin de bricolage à prix dépôt proposant de la peinture, des matériaux de construction, des cuisines, des salles de bains pour les professionnels et les particuliers.

Brico dépôt fait partie du groupe Kingfischer (dans lequel Castorama est également filiale). Un chiffre d'affaires annuel de 2,7 M€ représente 15 % de parts de marché (18 % pour Castorama).

Dans le cadre du partenariat avec le Pôle Emploi et la Mairie des Essarts-le-Roi, Brico Dépôt recrute. Des candidats intéressés ont été reçus dans la matinée du 17 février pour un entretien de pré-embauche, pour des postes de commercial, réceptionniste, logistique, responsable sécurité, caissière.

Les responsables du Pôle Recrutement des Ressources Humaines de Brico Dépôt mesdames Vierezet et Meddah ainsi que leur équipe de gestionnaires de ressources humaines ont présenté le projet, les fonctions proposées et les valeurs de Brico Dépôt :

- **Savoir faire :** les cinq comportements essentiels : facile, robuste, agile, marchand, commerçant
- **Savoir être :** les trois compétences requises proximité, simplicité, sincérité.

Les contrats proposés sont des CDI assortis d'une POE (formation Professionnelle à l'Emploi) et d'une formation CACES pour la sécurité et ce dès le mois d'avril 2016.

Zoom urbanisme

Habiter **Mieux**

J'ÉCO-RÉNOVE J'ÉCONOMISE

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous habitez, ou que vous louez ? Ce logement a plus de 15 ans ? Vous souhaitez diminuer vos dépenses de chauffage et réduire vos consommations d'énergie ? Le département des Yvelines et l'Etat vous proposent un accompagnement gratuit et personnalisé dans la réalisation de votre projet.

HABITER MIEUX C'EST QUOI ?

Habiter mieux est l'un des programmes retenus par les investissements d'avenir et confié par l'État à l'Agence nationale de l'habitat. C'est un programme qui consiste à aider les propriétaires occupants, sous conditions de ressources à améliorer la performance énergétique de leur logement, leur qualité de vie et leur pouvoir d'achat.

Habiter mieux, est une aide financière nouvelle et un accompagnement personnalisé pour vous permettre sous certaines conditions de réaliser les travaux de rénovation thermique nécessaires pour diminuer votre consommation d'énergie de 25 %.

SOUS CERTAINES CONDITIONS ?

Des subventions peuvent vous aider à financer vos travaux et peuvent atteindre jusqu'à 80 % des dépenses engagées. Des professionnels vous accompagnent tout au long de votre projet. Ces spécialistes indépendants se déplacent gratuitement chez vous pour réaliser le diagnostic thermique de votre logement, élaborer avec vous votre projet de travaux, monter votre dossier de financement et suivre le bon déroulement de vos travaux. Ils vous proposeront des solutions techniques performantes et adaptées à votre habitat. Pour savoir si vous êtes éligible au programme « Habiter Mieux », quelques minutes suffisent pour avoir une estimation de l'aide financière qui pourrait vous être versée. **Des référents communaux sont à votre disposition pour vous informer sur ce dispositif. Renseignez-vous auprès de votre mairie.**

N° AZUR 0810 140 240
(prix d'un appel local du lundi au vendredi de 9h à 18h ou www.renovation-info-service.gouv.fr)

Un conseiller répond à vos questions et vous oriente, en fonction de votre situation et de vos besoins, vers la structure la plus proche de chez vous (PRIS, ADIL ou ANAH)

Cliquez sur **www.renovation-info-service.gouv.fr**

Travaux

Changement des horaires d'ouverture et de fermeture de la rue de l'Île-de-France

Jusqu'au mardi 5 juillet 2016, suite à une décision municipale : la rue de l'Île-de-France sera fermée pendant les périodes scolaires comme suit :

- fermeture à la circulation à hauteur de l'entrée du parking, face à l'école élémentaire et fermeture à hauteur du stade Gallot (1/2 lune)
- voie réservée aux bus préservée le long de la rue d'Île-de-France. Le retournement des bus est interdit dans cette rue.

Ces dispositions seront effectives de :

- 8h30 à 9h15 lundi au vendredi
- 11h45 à 13h45 lundi au vendredi
- 16h à 18h30 lundi-mardi-jeudi-vendredi.

Travaux de réfection

Après des années d'abandon des précédentes municipalités, la 2e section la plus sportive de la ville l'AGSE Foot, avait besoin d'une remise à neuf de ses structures.

Vestiaires du stade Isserman, éclairages du stade Charpentier et remplacement des quatre buts rétractables d'entraînement. Tous ces travaux étaient nécessaires et indispensables pour assurer aux adhérents des structures de qualité.

Les coûts :

- réfection de l'éclairage : 18 400 €
- achat et pose des 4 buts : 5 600 €
- réfection des vestiaires : 2 000 €

Les utopies réalistes

Créations d'espaces paysagers

Le lien entre l'urbanisation et le respect de la ruralité a toujours été un objectif central dans le cadre du développement de la commune. Pour cela, la municipalité travaille en étroite concertation avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social, d'éducation et de formation du public. Ils constituent un cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel.

En 2015, le PNR a lancé un appel à projets dit « Utopies réalistes - 2015 » visant à accompagner des projets répondant aux principes suivants :

- les innovations ou inventions basées sur le développement durable
- les innovations ou inventions portant sur les thèmes de l'urbanisme, de l'architecture et du patrimoine, de la transition énergétique et écologique, des paysages ainsi que de l'ingénierie écologique et climatique
- ces projets peuvent être des études pré-opérationnelles, des recherches scientifiques ou techniques, ou des réalisations (équipements, aménagements, constructions...)

Pour Les Essarts-le-Roi, il a été retenu le projet de créer des espaces paysagers à travers l'unification de l'espace public et de l'espace agricole, afin d'y associer les riverains et le monde agricole.

Le Service Espace Verts, sous la direction du cabinet « Omnisphère » a d'ores et déjà préparé les différentes zones entre la rue de l'Artoire et la rue d'Auffargis (le long du chemin rural des « 500 Arpents »).
Sur le thème des prairies fleuries : les bandes cyclables, piétonnes, agricoles, éco-pâturages seront ensemencées par de l'orge de printemps, du tournesol, du lin...
Des haies bocagères seront également mises en place.

Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 6 000 € par le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.

Appel à photos

Dans le cadre des projets d'embellissement de la ville, la municipalité recherche des photos anciennes du bassin des Gandines et de la maison du garde-barrière.

Si vous possédez ces clichés :
communication@essarts-le-roi.org
ou 01. 30 46 49 55

www.facebook.com/EssartsleRoi

vous informer sur l'actualité de votre ville

vous transmettre des informations pratiques tout au long de l'année

promouvoir nos événements et ceux de nos partenaires et associations

Les lâchers de ballons de baudruche et de lanternes volantes sont réglementés

Les organisateurs de lâchers de ballons doivent se conformer à l'ensemble de la législation et des règlementations applicables pour cela ils doivent se renseigner auprès de leur préfecture afin de connaître les éventuelles règles spécifiques.

Pas de vol de drones de loisir au-dessus de 150 m

L'utilisation d'un drone de loisir est réglementée. Les vols de drones sont interdits au-dessus de 150 mètres.
Règles d'usage : www.essarts-le-roi.org/cadre-de-vie/reglementations/usage-des-drones-de-loisirs.html

Infos pratiques
Pièces administratives

Démarches	Où s'adresser	Observations et pièces à fournir
Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs	Mairie du domicile (Voir Carte nationale d'identité et Passeport	Ce document qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimé depuis le 1er janvier 2013. Désormais, l'enfant - qu'il soit accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec : • soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne et de l'espace Schengen), • soit son passeport (accompagné d'un visa si besoin) Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site www.diplomatie.gouv.fr Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage.
Attestation d'accueil	Mairie du domicile	Pièce d'identité ou passeport, justificatifs de ressources, titre de propriété ou contrat de bail, dernière facture EDF (ou autre), timbre fiscal de 30 euros, connaître la date et la durée du séjour, renseignements précis sur le ou les hébergés, connaître le numéro et la date de délivrance du passeport de l'hébergé. L'hébergé doit être obligatoirement assuré civilement soit par l'hébergeur soit par lui-même.
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	La liste des pièces à fournir est à retirer en mairie car elle est variable selon les cas (majeur, mineur, perte/vol...). La présence du demandeur est obligatoire pour toutes les demandes.
Certificat de vie commune	Se présenter à la mairie du domicile	Pièce d'identité et justificatif de domicile des concubins. Présence de deux témoins majeurs n'ayant aucun lien de parenté entre eux et avec les concubins. Les témoins doivent se munir de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat de décès délivré par le médecin et pièce d'identité dans les 24h hors week-ends et jours fériés ou toutes autres pièces détenues par le déclarant.
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou pièce d'identité, déclaration de reconnaissance si reconnaissance préalable, certificat médical de naissance, à déclarer dans les trois jours.
Déclaration de reconnaissance	Toutes les mairies	Pièce d'identité, justificatif de domicile.
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justificatif de domicile.
Extrait d'acte de décès (ou copie intégrale)	Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Rédiger une demande par écrit en indiquant la date du décès, le nom et prénoms du défunt. Accompagner ce courrier d'une enveloppe timbrée pour le retour.
Extrait d'acte de mariage (ou copie intégrale)	Mairie du lieu de mariage	Rédiger une demande par écrit en indiquant le lien de filiation, la date du mariage, les noms et prénoms des époux.
Extrait d'acte de naissance (ou copie intégrale)	Mairie du lieu de naissance	Mairie du lieu de naissance
Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile	Pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de trois mois (L'inscription doit se faire avant le 31 décembre de l'année pour pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante).
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Pièce d'identité et signature obligatoire devant l'Officier d'État Civil.
Passeport	Toutes Mairies équipées de France	Liste des Mairies des Yvelines : Aubergenville, Beynes, Bonnières-sur-Seine, Chatou, Conflans-Sainte-Honorine, Élancourt, Houdan, Houilles, La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay, Le Pecq, Les Mureaux, Limay, Maisons-Laffitte, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Maurepas, Montfort-L'amaury, Montigny-le-Bretonneux, Noisy-le-Roi, Plaisir, Poissy, Rambouillet, Rosny-sur-Seine, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Germain-en-Laye, Saint- Rémy-les-Chevreuse, Sartrouville, Trappes, Triel-sur- Seine, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Viroflay.
Recensement militaire	Mairie du domicile	Se présenter en mairie. Se munir d'une pièce d'identité (obligatoire) et du livret de famille (conseillé). Voir page 26 du magazine.

Dépannage à domicile ! Soyez vigilant !

Vous trouvez régulièrement dans vos boîtes aux lettres des documents publicitaires, distribués par des soi-disant professionnels du dépannage ou de la réparation. Ces derniers souvent cartonnés comportent des numéros qui permettent d'entrer en contact avec le prestataire de service, mais aussi des numéros de services publics tels que la mairie, les sapeurs-pompiers, la préfecture, la police, la gendarmerie ou encore le SAMU. Ces documents peuvent laisser croire aux consommateurs qu'ils sont officiels alors qu'il s'agit de supports promotionnels.

En cas de litige avec un professionnel indélicat, vous pouvez saisir les services de la Direction départementale de la protection des populations des Yvelines :
Direction Départementale de la Protection des Populations (DPPP)
30 rue Jean-Mermoz
78035 Versailles
Tél : 01 30 84 10 00

Courriel : ddpp@yvelines.gouv.fr
Ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Ne vous fiez jamais à ces documents !

La préfecture des Yvelines dispense une série de conseils pratiques en matière de dépannage à domicile :

- Méfiez-vous des tracts publicitaires ne donnant que peu d'informations sur les principales caractéristiques du service proposé ;
- Soyez prudent à la lecture d'une publicité ou d'une documentation commerciale se prévalant de la caution d'un service public, en effet, ne lui accordez pas automatiquement crédit ;
- Exigez la communication, préalablement à la réalisation de tous travaux, d'un document écrit contenant les informations suivantes :
  - Taux horaires de main d'œuvre TTC
  - Modalités de décompte du temps passé
  - Prix TTC des différentes prestations forfaitaires proposées
  - Frais de déplacement
  - Caractère payant ou gratuit du devis
  - Toute autre condition de rémunération.
- Demandez à l'entreprise le prix des pièces qui seront remplacées pour éviter d'éventuelles surprises
- Pour toute prestation d'un montant supérieur à 150 € TTC, n'oubliez pas de demander un état des lieux ou de l'appareil, de manière à avoir une vision précise des réparations à faire réaliser
- Pour toute prestation d'un montant supérieur à 150 € TTC, sauf urgence absolue, exigez un devis de la part du professionnel, cela vous évitera toute mauvaise surprise quant au prix à payer une fois les travaux réalisés.
- Un professionnel vous suggère de réaliser des travaux qui ne semblent pas urgents ? Prenez le temps de réfléchir et ne donnez pas votre accord trop rapidement. Pensez au fait que vous bénéficiez d'un délai de réflexion pour toute prestation que le professionnel vous propose en sus de celles que vous lui avez demandé de réaliser en urgence.

Information

Tous à la TNT haute définition

Dans la nuit du 4 au 5 avril, la plupart des chaînes TNT sont passées à la HD.

Comme tout passage lors du numérique, l'état prévoit un plan d'accompagnement. Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur.

Deux types d'aides sont prévus :

- **L'aide à l'équipement TNT HD :** il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrevés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau
- **L'assistance de proximité :** est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD
sur le site www.recevoirlatnt.fr
ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

Cocoon institut

Cocoon est un institut d'esthétique doté de deux cabines de soin, situé rue de la Bourbonnerie.

D'emblée Carine, passionnée par son métier, nous parle de ses fidèles clientes avec lesquelles elle entretient des relations parfois amicales. Ce métier, elle ne l'a pas choisi par hasard ! Elle adore offrir des moments de détente et de relaxation dans un monde au rythme de plus en plus effréné.

À l'intérieur des cabines intimistes, vous apprécierez les soins dits classiques (épilation, soins du visage, des pieds...) réalisés avec des produits aux huiles essentielles. Pour remodeler votre corps, elle vous proposera également des massages.

Et si vous souhaitez vous faire maquiller, elle sera ravie de revenir à ses premières amours et d'exercer ses talents ! Alors belle, et détendue, une pose de vernis viendra également parfaire votre tenue de fête.

Tous les produits de beauté proposés à la vente sont élaborés à partir d'huiles essentielles que Carine affectionne tout particulièrement. Un rayonnage de crèmes, masques, laits et même vernis est là pour votre plus grand plaisir.

Une attention pour vos proches... la carte cadeau, pensez-y !

COCOON INSTITUT
11 rue de la Bourbonnerie
9h30/13h -14h30/19h du mardi
au vendredi (sur rendez-vous le midi)
Samedi sur rendez-vous
Tél : **01 30 46 44 45**

Institut Lyacile

Depuis un an, Cécile est propriétaire d'une ravissante boutique aux poutres apparentes. Deux cabines joliment décorées vous y accueillent. C'est dans ce cadre que vous pourrez apprécier des soins relaxants et des soins du visage anti-âge... Cécile propose également des forfaits maquillage, voire des cours de maquillage...

Elle apprécie le contact, les échanges avec ses clients. Depuis 19 ans, elle exerce ce métier qu'elle adore ! *« Faire plaisir aux autres, leur procurer des moments de détente, rien ne me plaît plus que cela ! »* nous dit-elle.

Pensez aux cartes cadeaux à offrir « Soins du corps et du visage ».

Pour répondre à la demande de sa clientèle, Manon a rejoint Cécile. Deux personnes vous accueilleront avec plaisir.

INSTITUT LYACILE
Place de l'Eglise
Du mardi au vendredi
de 9h30/12h15 - 14h30-19h
(sur rendez-vous le midi)
Samedi 9h30-18h30
Tél : **01 30 41 56 58**
www.institutlyacile.com

Bienvenue à Christelle et Sébastien Boukaïs

les nouveaux gérants de la boulangerie Place de l'Eglise

Ouverte : mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 7h/13h-15h30/19h45
dimanche 7h/13h-16h/18h30

Pour information, la boulangerie sera fermée du 1er au 21 août inclus.

Tél : 01 30 41 60 06

Happy café

30 JANV.

Cet Happy café permet d'échanger autour des livres qui font du bien !

Les lecteurs ont pu débattre avec Valérie et Sandrine qui avaient sélectionné les œuvres.

Le livret de présentation et les documents sont à votre disposition à la bibliothèque.

Contes musicaux

6 FÉV.

Le samedi suivant, en partenariat avec l'école de musique Aïdéma, enfants et parents ont pu écouter trois histoires de rois, rythmées par du jazz. Les prestations des deux conteuses et des trois musiciens ont été unanimement appréciées.

D'autres contes musicaux se dérouleront prochainement.

Galette des aînés

23 JANV.

La galette des aînés a réuni 172 personnes.

Les reines et les rois ont posé pour la traditionnelle photo.

Loto du Lions Club

30 JANV.

Le loto du Lions Club a connu un succès qui ne se dément pas, d'année en année.

Près de 300 personnes ont participé à cette soirée où toutes les cartes ont été vendues. Les pâtisseries, sandwichs et café ont contribué à embellir la recette.

Les Lions Club, le CCAS des Essarts-le-Roi et l'ISEF solidaires, agissent pour qu'un maximum d'enfants (4 à 6 enfants) puissent bénéficier d'un été un peu plus radieux !

Les Lions des Essarts-le-Roi remercient les participants, les donateurs de lots et les services municipaux pour cette réussite partagée.

Galette du club de tennis

31 JANV.

Le Club de tennis a convié ses adhérents à la traditionnelle galette des rois, qui était cette année précédée d'un tournoi de double (surprise).

Lors de cette journée placée sous le signe de la bonne humeur, les rencontres ont été nombreuses.

Afin de perpétrer cet esprit de convivialité, le club organisera dans les mois à venir d'autres événements que vous pourrez retrouver dans l'agenda de la ville.

Médailles du travail

6 FÉV.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires

Argent
Madame Cécile Appruzzese
Madame Sophie Bouyer
Monsieur Paul Couceiro
Madame Chantal Matis
Madame Cécile Richard

Vermeil
Monsieur Eric Issartel
Madame Nathalie Volpe
Madame Nadine Meroux
Monsieur Paulo Praia Carranca
Monsieur Jean-Paul Prigent

Grand Or
Monsieur Jean-Paul Contessot
Madame Sylvie Jeantroux
Monsieur Maurice Le Bail
Monsieur Patrick Marchand
Monsieur Gérard Marquis
Madame Véronique Triquet

Odyssée 78

11 MARS

Les élèves des classes de CE1 et CE2 des écoles élémentaires des Essarts-le-Roi assistaient ce vendredi 11 mars à la leçon de musique de Camille.

Max, le Saxophone, confident de Camille, devient peu à peu un personnage à part entière. Chacun dans son langage, converse avec l'autre et Camille traduit aux spectateurs ce que Max exprime en musique. À deux, ils réinventent le monde.

Après chaque représentation, les comédiens ont répondu aux nombreuses questions des jeunes spectateurs.

Nettoyage de Printemps

12 MARS

Un grand merci aux 60 participants de l'opération Nettoyage de Printemps organisée par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse !
À l'année prochaine !

La Ronde des théâtres

19 AU 21 FÉV.

« Burlingue » de Gérard Levoyer

Trois troupes, trois auteurs, sous le signe du divertissement.

Le théâtre de boulevard, était à l'origine celui où on allait pour s'amuser et qu'on appelait parfois d'un ton méprisant « théâtre de digestion »... tandis que la **Comédie-Française** représentait le théâtre de l'élévation, où l'on parle « noble » par opposition au boulevard, théâtre du public qui parle comme tous les jours !

Malgré tout, Georges Feydeau, grand auteur du boulevard de l'époque 1900, est joué à la Comédie-Française ! Feydeau qui considérait que la littérature étant l'antithèse du théâtre, *« le théâtre c'est l'image de la vie, et dans la vie, on ne parle pas comme en littérature »*.

Molière est bien le père du théâtre de boulevard, lui qui n'aspirait qu'à divertir les honnêtes gens. De nos jours, le spectateur ne se trompe pas, il veut avant tout passer une bonne soirée.

Vendredi soir, un public de connaisseurs a apprécié et applaudi la **Compagnie des Elles** dans leur interprétation de **Burlingue**, de l'auteur contemporain **Gérard Levoyer** : deux employées s'affrontent et s'empoignent. Tout ça pour une gomme ! La qualité du texte n'avait d'égal que le dynamisme des comédiennes et la créativité de **Florence Goussard**, justement récompensée pour cette pièce au Festival « Mort de rire » de St Cyr-l'École en octobre 2015 par le **Prix de la mise en scène**.

Samedi, la **Troupe du Crâne** interprétait **Le Fil à la Patte**, de **Georges Feydeau** où l'on voyait Fernand, sur le point de se marier, tenter de se débarrasser de sa maîtresse. Suranné Feydeau ? Il n'a pas pris une ride...

La salle, conquise croulait sous les rires, applaudissant les comédiens emmenés avec brio dans une superbe et infatigable mise en scène de **Monique Font-Didion**.

« Les pièces de Feydeau ont la progression, la force et la violence des tragédies. Elles en ont l'inéluctable fatalité. Devant les tragédies, on étouffe d'horreur, devant Feydeau, on étouffe de rire... » (Marcel Achard).

« Un fil à la patte » de Georges Feydeau

La Ronde s'est refermée **dimanche** avec les **Baladins de la Diane** et 4 pièces courtes de **Sacha Guitry et Georges Feydeau**, mises en scène avec talent par **Jean-Marc Huet**, mettant en valeur avec la complicité de ses comédiens, l'esprit brillant, subtil et très parisien de Guitry et l'observation malicieuse de l'humanité de Feydeau.

« Faites sauter le boîtier d'une montre et penchez-vous sur ses organes : roues dentelées, petits ressorts et propulseurs. C'est une pièce de Feydeau qu'on observe de la coulisse. Remettez le boîtier et retournez la montre : c'est une pièce de Feydeau vue de la salle. Les heures passent, naturelles, rapides, exquises... » (Sacha Guitry)

« Trop vieux » de Sacha Guitry

« Le bain de ménage » de Georges Feydeau

« Le renard et la grenouille » de Georges Feydeau

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle Ronde.

BUDGET 2016
maîtrise des dépenses et relance des investissements

Nos objectifs pour 2016 : maintenir et conforter les services rendus à la population, construire le Restaurant scolaire de La Romanie dans le cadre d'une gestion responsable et reprendre les investissements nécessaires à la réhabilitation des équipements communaux.

Dominique Fancelli,
adjoint au Maire délégué aux finances, aux affaires administratives et au développement économique

« Après une année 2015 ayant permis de renforcer le désendettement de la Commune et de préparer son avenir patrimonial, 2016 verra la concrétisation de grandes opérations : le Restaurant scolaire de La Romanie, la réhabilitation de l'Eclairage public des Campagnardes, les Entrées de ville de La Grâce de Dieu et des Gandines.

Grâce à une maîtrise reconduite des coûts de fonctionnement, aux efforts accomplis par l'ensemble des services de la ville et des subventions sollicitées et obtenues auprès de l'Etat, l'augmentation des taux de fiscalité locale nécessaire au financement de nos investissements indispensables au développement de notre ville et au maintient de notre qualité de vivre aux Essarts-le-Roi a été contenue à +9 %. »

Budget primitif de 10 M€

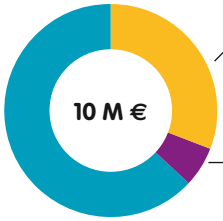

63% Dépenses de fonctionnement

31% Dépenses d'investissement

6% Remboursement de la dette

Avec 40 % du budget, les écoles, la jeunesse et le secteur social demeurent la priorité communale.

Avec 20 % du budget, la propreté et l'entretien de la commune sont identifiés comme une priorité pour 2016.

Dépenses de fonctionnement

40% Ville solidaire

5% Vie associative, culturelle et sportive

20% Ville propre et bien entretenue

6% Ville sûre et accueillante

29% Gestion responsable

7,13 M€

- **40%** Administration générale
- **23%** Écoles
- **15%** Jeunesse et sports
- **9%** Voirie, espaces verts et réseaux
- **5%** Sécurité
- **3%** Social
- **3%** Frais financiers
- **2%** Culture
- **1%** Autres

Reconduction de l'enveloppe globale des subventions aux associations pour 2016. Une nouvelle répartition ayant été faite en direction du monde sportif et des associations proposant des activités créant du lien social.

Recettes réelles

> mouvements « réels » : opérations budgétaires se traduisant par des mouvements de trésorerie (paiement ou encaissement).

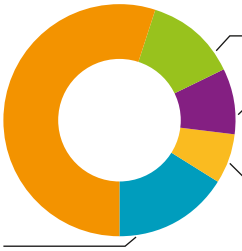

55% Fiscalité locale

16% Autres

13% État

9% Participations des familles

7% Communauté des communes

Fiscalité directe locale

	Moyenne des Yvelines 2015*	Les Essarts-le-Roi 2015	Les Essarts-le-Roi 2016
Taxe d'habitation	19,61 %	14,29 %	**15,58 %**
Taxe foncière sur le bâti	15,99 %	14,49 %	**15,79 %**
Taxe foncière sur le non-bâti	60,75 %	59,99 %	**59,99 %**

Une fiscalité 2016 répondant au besoin de financement des Investissements et au maintien des services à la population.

QUELLES CONTRAINTES PÈSENT SUR NOTRE BUDGET ?

Dette de 6,2 millions €

soit **904 € par habitant**

(pour une moyenne nationale de 870 € en 2014).

Renforcement du partage des richesses
entre collectivités « riches » et collectivités « pauvres »

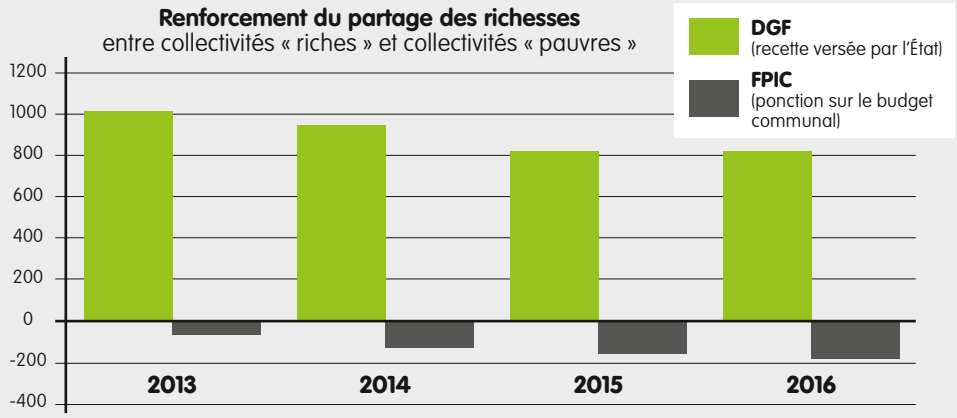

Le renforcement du partage des richesses entre collectivités « riches » et « pauvres », se traduisant en 2016 par une contribution obligatoire (FPIC) estimée à 180 k€ (en augmentation de 30 % par rapport à 2015).

La Redevance Spéciale instituée par le Sictom pour la collecte et le traitement des OM des équipements publics (50 k€).

Le maintien de **la réforme des rythmes scolaires**.

L'obsolescence des réseaux de voirie et d'éclairage public.

La nécessaire **adaptation des équipements publics** pour permettre leur accessibilité à tous les citoyens.

L'adaptation de **la subvention communale au CCAS** pour répondre aux besoins des populations fragilisées.

Malgré ce contexte, le budget 2016 dégagera une capacité d'autofinancement de 735 k€ (10 % des recettes) renforçant ainsi l'Epargne nette de la Commune.

Épargne nette

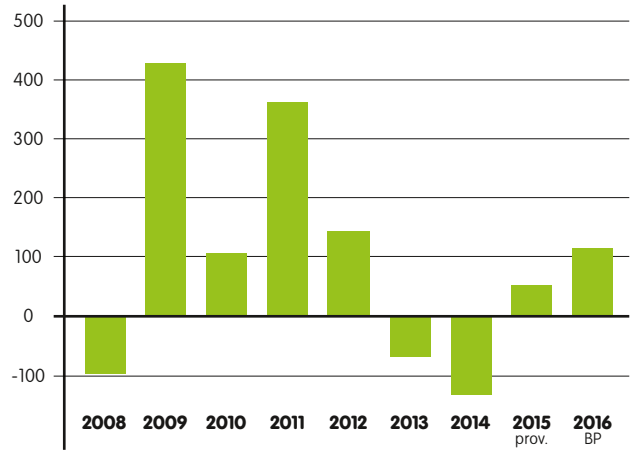

LES GRANDS DOSSIERS DE NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT 2016

- Mise en chantier du **nouveau Restaurant scolaire de La Romanie** (voir page suivante).
- Engagement de travaux pluriannuels de **remise en état du réseau d'éclairage public**. En 2016-2017 cela concernera le quartier des Campagnardes.
- **Poursuite de la politique « d'accessibilité »** des équipements de la ville avec une phase de travaux prévue pour l'école Roger Colart, ceci, conformément à l'Agenda d'accessibilité programmée communal (Ad'AP).
- **Aménagement paysager du Bassin des Gandines** (voir page suivante) et du parking de la Grâce de Dieu.
- **Études pour le réaménagement** de l'école maternelle de La Romanie, l'ALSH et de la Mairie.

Investissements 2016

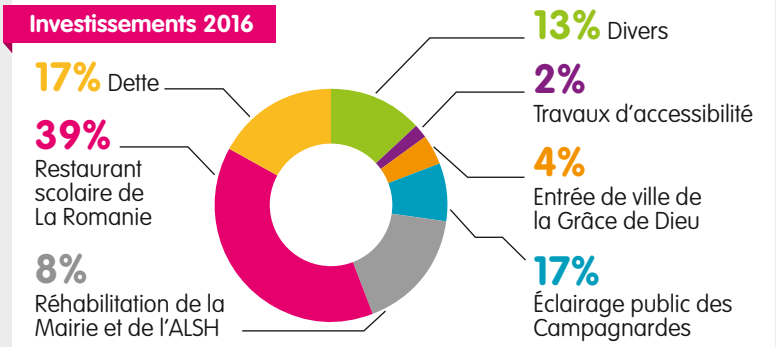

Quels financements ?

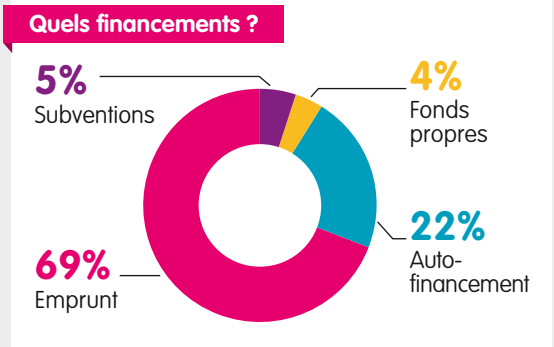

DES LANCEMENTS CONCRETS D'OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Philippe Gaultier, adjoint au Maire en charge des travaux

Construction du Restaurant scolaire de La Romanie (1,5 M€)

Pour une livraison à la rentrée 2017/2018. Bâtiment de 527 m².

Début des travaux ?

Les travaux débuteront en septembre 2016.
Le projet élaboré par le cabinet Créa de Montigny-le-Bretonneux, après avoir rencontré les différents partenaires, se traduit par un bâtiment moderne et confortable, conçu pour que les élèves accèdent au réfectoire sans ôter leurs manteaux.

Augmentation de la capacité d'accueil ?

Nous avons prévu une capacité d'accueil allant de 180 pour les enfants de maternelle, à 300 enfants pour les écoles élémentaires, ce qui correspond à l'évolution de la population à horizon 2030.

Amélioration de l'acoustique ?

Nous attachons beaucoup d'importance au bruit, avec des solutions telles que le plafond acoustique, des revêtements muraux absorbants, très résistants aux ultrasons.

Et le Bassin des Gandines ?

Cet aménagement paysager du Bassin des Gandines présentera de multiples enjeux :
- Ecologiques
- Hydrauliques

Le parti pris repose sur un reprofilage du bassin avec un lit de rivière et une plage engazonnée. Cet espace sera un lieu de promenade et de détente.

Le nouveau parking (en lieu et place du parking actuel) disposera de 34 places, dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite.

LE BUDGET EST CONSULTABLE DANS SON INTÉGRALITÉ : **WWW.ESSARTS-LE-ROI.ORG**

Les Affaires Générales, le service régalien

Nous avons tous franchi un jour la porte du service des affaires générales pour établir des documents administratifs utiles à notre quotidien. Tour d'horizon de ce service aux multiples facettes.

L'ACCUEIL DE LA MAIRIE EST UN CENTRE D'INFORMATION COMPLET

Votre premier contact à la mairie est Laëtitia qui vous accueille avec sourire et bienveillance. Elle est pratiquement incollable sur toutes les informations pratiques et utiles de la commune. Elle est également compétente pour traiter un ensemble de demandes, exemple les formulaires de carte nationale d'identité (CNI).

Cette polyvalence permet de ne pas perdre de temps pour des formalités simples.

« Laëtitia a un rôle d'écoute et de lien dans un quotidien où nous avons affaire de plus en plus à des boîtes vocales. Le contact humain est nécessaire, indispensable » précise Marie-Luc, sa collègue.

ADMINISTRER L'ÉTAT-CIVIL

Dans un second temps, elle vous dirige vers le service des affaires générales. *« Notre service traite de la délivrance de la carte nationale d'identité, à la concession de cimetière, en passant par l'inscription sur les listes électorales* ».*

Marie-Luc nous confie *« je suis passionnée par mon métier, je le trouve utile, nous accompagnons les personnes dans toutes les étapes de la vie : les mariages, les reconnaissances et les décès, le recensement des jeunes. Les tâches ne sont pas répétitives, il faut toujours se tenir informé pour pouvoir répondre dans les meilleurs délais et de manière précise. Nous facilitons le quotidien des administrés en légalisant les signatures, nous leurs évitons de se déplacer chez le notaire. En fait, nous sommes présents à chaque étape de vie ».* Tout au long de l'année, Céline, Marie-Luc et Laëtitia se forment à la complexité des affaires générales pour répondre efficacement aux demandes des administrés.

ORGANISER LES ÉLECTIONS

Le service a aussi pour mission de tenir à jour la liste des électeurs (trois commissions annuelles sont nécessaires), d'organiser les élections, ainsi travaille-t-elle d'ores et déjà pour les prochaines présidentielles qui se tiendront probablement en avril et mai 2017.

Ces événements nécessitent une organisation bien huilée, précise des équipes qui tiennent les bureaux de vote. Il faut être rigoureux, une élection peut être annulée rapidement pour des vices de procédure.

TRAITER LES AFFAIRES GÉNÉRALES

Ce service délivre les autorisations de débits de boissons, procure la liste départementale des conseillers du salarié des Yvelines à les assister bénévolement lors d'un entretien, organise le recensement de la population (prochain recensement en 2018), ainsi que le tirage au sort des jurys d'assises (tous les ans).

*** Pour voter en 2017, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.** En 2017, vous voterez pour élire le nouveau Président de la République (entre fin avril et début mai 2017).

EN BREF

Rappel : tous les actes d'état civil sont gratuits. Ne vous fiez pas aux sites qui moyennant quelques euros vous procureront des actes.

Attention : depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes de majeurs délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

Tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans. Si vous projetez de voyager à l'étranger, retrouvez les conseils et les fiches d'information traduites dans les langues des pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage.

http://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2014/Duree-de-validite-de-la-CNI

Quelques Chiffres

En 2015 aux Essarts-le-Roi

39 déclarations ou transcriptions de décès
23 mariages
59 naissances hors communes
24 actes de reconnaissance
13 parrainages civils
1 noce d'or

La fête de l'amitié : 1er projet de leur mandat

À partir du mois d'avril, arrive un banc de l'amitié sera installé dans les écoles primaires René Coudoint et Roger Colart. Lorsqu'un enfant se sent seul, triste, qu'il a besoin de se faire de nouveaux amis, il va s'asseoir sur ce banc. Les autres enfants peuvent alors aller lui offrir de l'aide, lui proposer de jouer ou simplement lui parler pour le réconforter.

Le banc peint en blanc a ensuite été décoré par les élèves.

L'inauguration a eu lieu le 2 avril, suivie d'une kermesse de l'amitié et d'un lâcher de ballons. De nombreux élus, d'élèves et leurs parents d'élèves ont plébiscité cette première action du Conseil Municipal des Enfants.

Trois membres du Conseil Municipal des Enfants sur le banc destiné au projet.

Il n'y a pas d'âge pour devenir un citoyen engagé !

Depuis la rentrée de septembre, un nouveau groupe a vu le jour au collège des Molières des Essarts-le-Roi : un club citoyen constitué d'une quinzaine d'élèves volontaires et de tous niveaux confondus.

Des actions qui inspirent.

« L'an dernier, nous avions déjà participé à une collecte de bouchons pour une petite fille. Mais nous n'avons fait qu'amener des bouchons. Nous n'avions rien organisé », explique un brin frustrée Clémence, élève de 5e.

Aujourd'hui, c'est donc le club citoyen qui choisit ses actions et met en place les moyens pour y arriver.

En octobre, le club a réalisé une collecte pour les Restos du coeur. *« À chaque récréation, on récupérait de la nourriture et des produits bébé »*, explique Emma en 4e. De quoi remplir un monospace entier.

Avant Noël, c'est sur le marché de Noël du Perray-en-Yvelines que les élèves ont vendu leurs cartes de vœux. Résultat : *« 420 euros récoltés au profit d'une association de lutte contre la mucoviscidose »*, annonce fièrement Enora, élève de 5e.

Jusqu'aux vacances d'hiver, *« Nous organisons une collecte de bouchons pour l'association "Les Bouchons de l'espoir" qui fournit des fauteuils de sport aux handicapés »*, explique Chiara, en 4e.

« C'est un petit groupe très motivé qui parvient à propager ces actions solidaires au sein de tout le collège et des 800 autres élèves », constate jour après jour leur professeur Céline Renard.

Extraits de l'article paru dans « Les Nouvelles », édition du 9 mars 2016. Florence Chevalier

Début des inscriptions scolaires pour la rentrée 2016/2017

Sont concernés les enfants nés en 2013 et ceux qui entrent au CP.
Se munir du :
- livret de famille,
- carnet de santé de l'enfant
- justificatif de domicile

Pour information :
Le service scolaire est ouvert :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
Fermé le jeudi. Il reçoit également le 2ème samedi de chaque mois.

Centre de loisirs

Concours d'Épouvantail

La fée des fleurs

À l'annonce du concours d'épouvantail organisé par la jardinerie Jardiland de Maurepas, et en continuité avec le projet potager, les enfants du Centre de loisirs ont été enthousiasmés à l'idée d'y participer.

C'est en partenariat avec la fleuriste « La fée des fleurs » qu'un épouvantail fleuri a été créé, prénommé ainsi la Fée des fleurs.

Notre fée doit respecter des critères bien précis, doit être fleurie, doit mesurer entre 1,50 m et 2 m, doit pouvoir se transporter et tenir debout.

Nous avons commencé par une structure en grillage et bambou pour la robe et lui avons ajouter un buste étanche.

Notre fée est vêtue d'une robe en tissu bleu et possède de jolies ailes pailletées (pour le plus grand plaisir des enfants) ! Dans sa robe, sont intégrées nos plantations, et sa chevelure est également végétale.

Un maximum d'enfants inscrits en périscolaire et ceux des vacances de février ont participé à l'élaboration de l'épouvantail.

Pas de répit pour les « Petits Princes » qui font appel à leur imagination et leur créativité illimitées !

AGSE KARATÉ

Lors de la remise des Trophées du sport du samedi 16 janvier 2015, Stéphane Raimboux a remporté le trophée dans la catégorie Professeur de sport. Adhérent au club de l'Agse Karaté depuis 1991, ceinture noire en 1996, et professeur bénévole depuis 2000, il enseigne depuis 16 ans l'apprentissage des valeurs morales et sportives du karaté aux jeunes de six à soixante dix-sept ans.

ÉQUITATION

Nous adressons toutes nos félicitations à Régis Prud'hon qui s'est distingué au concours international complet 1 * de Barroca d'Alva au Portugal avec son nouvel étalon KAISER HDB (qui a rejoint les chevaux de haut niveau dans les écuries du Chêne à Saint-Hubert).

Essarts Club Archerie

› Samedi 21 mai

Le Club de tir à l'arc des Essarts-le-Roi fête ses 30 ans et ouvrira ses portes l'après-midi sur le terrain de tir, rue de Rome, de 16h30 à 18h.

Venez nombreux vous essayer au tir à l'arc.

Au programme :
- Tir sur cibles
- Tir sur animaux en mousse
- Jeux de tir

Un espace détente est prévu avec rafraîchissements et collation.

Le club, créé en 1986 par quelques bénévoles, compte maintenant une cinquantaine d'adhérents âgés de 10 à 80 ans et plus.

Le Tir à l'Arc, de par son histoire, ses aspects ludiques ou sportifs est une discipline codifiée, où l'archer se doit de connaître les règles du jeu, sans jamais oublier celles du fair-play et de la convivialité.

Ses mots clés sont : l'arc, la flèche, la cible, la visée... qui symbolisent entre autres :
- La précision,
- La beauté et la pureté du geste technique,
- La maîtrise de soi,
- La régularité associée à la précision,
- La recherche de la performance

› Stage découverte du 30 avril au 25 juin

Le Club de tir à l'arc des Essarts-le-Roi organise son stage découverte annuel, limité à 10 personnes âgées d'au moins 10 ans.

Le stage se déroulera sur notre terrain de tir, rue de Rome, tous les samedis de 14h30 à 16h30.

Seront enseignés, les techniques de tir, les règles de sécurité liées à ce sport, l'acquisition des bonnes postures.

Ce stage donnera une priorité d'inscription au forum des associations pour la saison 2016-2017.

Contact :
www.eca-tirarc.com
president@eca-tirarc.com

La section cyclotourisme des Essarts vous propose

L'accueil des jeunes et des féminines
pour des sorties en groupe tous les samedis à 14h, encadrées par des cyclos confirmés et diplômés par la FFCT. Parcours sans difficulté de 20 à 40 km autour des Essarts-le-Roi.

Le 32ème Rallye des Essarts-le-Roi
le dimanche 22 mai 2016 de 7h à 10h
avec cette année de nouveaux circuits.

Le cyclotourisme
pour tous avec des sorties régulières les lundis, mardis, jeudis et dimanches, un séjour dans le Sancy au mois de mai et participation à l'Ardéchoise en juin.

Le cyclo-sport
avec de nombreuses participations aux épreuves cyclo-sportives nationales mais aussi aux courses organisées dans notre département.

Rejoigniez nous !

N'hésitez pas à nous contacter :
par E-mail : agse-cyclo@orange.fr ou par tél : 06 82 41 15 91
Visiter notre site : http://agsecycloessarts.free.fr,
et notre page Facebook : www.facebook.com/agsecyclo

Préservez votre capital santé, **venez nous rejoindre !**

Pour le moral, le plaisir ou la santé, il est important de pratiquer de l'activité physique au quotidien.

POUR LE PLAISIR

Lors de la pratique d'activité physique, des « hormones du plaisir » sont libérées dans notre corps. Il est prouvé que des personnes pratiquant une activité physique éprouvent de plaisir dans les choses simples de la vie que les autres personnes.

POUR LA SANTÉ

L'activité physique intervient dans la prévention et la réduction des risques de certaines maladies : cardiovasculaires, hypertension, diabète de type 2, ostéoporose... Elle permet notamment une amélioration de la santé osseuse, indispensable pour la prévention des chutes chez les personnes âgées.

POUR SE REDYNAMISER

Vous vous sentez fatigué ? Pratiquez de l'activité physique régulièrement vous vous rendrez compte que votre fatigue, souvent due à une tension nerveuse, va disparaître. L'activité physique procure des bénéfices santé, à court et à long terme.

POUR VIEILLIR EN PLEINE SANTÉ

L'activité physique est efficace pour augmenter la longévité : elle permet un maintien du corps humain et prévient le déclin des fonctions immunitaires. Elle contribue à augmenter l'immunité car elle facilite la circulation sanguine et améliore le transport des cellules.

Il est encore temps de venir nous rejoindre, nous avons certainement le cours, parmi les 26 séances chaque semaine, qui vous convient :

- Éveil corporel, pour les enfants à partir de 3 ans
- Cours adultes
- Cours séniors
- Séance équilibre

Tarif associatif, bons CAF, sports, vacances acceptés.

Une équipe motivée, bureau, animatrices et animateur, est à votre écoute.

Vous trouverez tous les détails de nos activités sur le site :
http://agse-gv-les-essarts-le-roi.sitego.fr

Conseils de jardinage
pour avril

LES ARBUSTES PERSISTANTS ET LES CONIFÈRES

QUELQUES CONSEILS DE PLANTATION

- Les arbustes persistants et les conifères préfèrent être plantés dans une terre chaude (octobre ou avril)
- Faites analyser la terre de votre jardin et nourrissez-la en conséquence.
- Choisissez l'emplacement (soleil, mi- ombre, ombre, sensibilité aux courants d'air), leur taille adulte
- Creusez un trou de taille adaptée, pour un arbuste (50 x 50 x 50 cm en tout sens) et pour des arbres (80 x 80 x 80 cm) si possible 2 à 3 semaines avant.
- Séparez la terre de surface de celle du fond, mélangez à la terre de surface 20 à 30 % de terreau de plantation sans oublier le compost (10 à 15 % selon sa richesse) et au fond du trou un engrais naturel.
- Trempez le conteneur dans un seau d'eau jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bulles d'air.
- Démêlez-le chignon de racines s'il y a lieu.
- Arrosez tous les soirs la première semaine, jusqu'à ce que le sol soit gorgé d'eau pour tasser la terre, puis arrosage tous les 15 jours seulement jusqu'à saturation en ayant soin d'avoir aménagé une cuvette.
- N'oubliez pas le paillage :
  - 50 à 70 % d'évaporation en moins
  - Moins de corvée de désherbage
  - Amélioration de la vie biologique de votre terre

AU POTAGER

Plantez vos tomates début mai en évitant l'endroit de l'année précédente (rotation des cultures). Pour choisir les variétés les plus résistantes et adaptées à vos besoins, consultez le guide : www.mon-guide-tomates.fr

PROTECTION DES PLANTES

- Téléchargez sur votre smartphone l'application gratuite « Vigijardin » élaborée par l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) et la SNHF (Société Nationale Horticulture de France) qui vous permet par l'image de reconnaître les parasites et maladies de vos plantes et vous donnent des remèdes.
- Abonnez-vous aux bulletins de santé des végétaux en Zone Non Agricole de l'île de France, ou, à la « newsletter » de Jardiner Autrement.

CONSEILS DE PLANTATION

Dégagez la plante du conteneur

Trempez la motte quelques minutes avant de la placer dans le trou

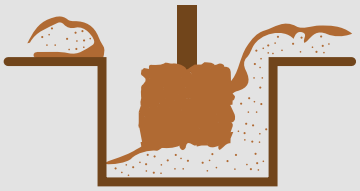

Plantez sans déteriorer la motte. Arrosages copieux après la plantation.

CLÔTURE DU JARDIN

- Plus de 71 % des jardiniers souhaitent que leur jardin soit clôturé. Une haie protège aussi du vent et de la pluie (qui transporte des spores de maladies) et sert d'abri pour les pollinisateurs : les auxiliaires du jardinier (coccinelles, chrysope etc.).
- Evitez les haies d'une seule espèce car il y aura plus de risques d'épidémie.
- Préférez les haies variées qui freinent le vent, avec en partie des arbustes qui perdent leurs feuilles l'hiver. Une haie compacte protège jusqu'à deux fois sa hauteur tandis qu'une haie variée la protège jusqu'à 12 à 15 fois. (L'arbre et la haie Dominique Soltner)
- Associez dans vos haies un arbuste : par exemple la potentille aux nombreuses couleurs (jaune, rose, blanche, rouge, orange) qui fleurit tout l'été et attire de nombreux amis du jardinier régulant les populations de nuisibles au jardin.

Les Jardins de l'Yvette
reprennent vie au printemps

En 2009, deux habitants ont l'idée de créer une ère de jardins familiaux. Le projet est soutenu par trois adjoints, un terrain mitoyen des services techniques est identifié, récupéré majoritairement sur de la terre agricole et, comme il se trouve rue de l'Yvette, l'association qui va gérer ces jardins prend pour nom Association des Jardins de l'Yvette (AJY). Armand Aguilar en devient le premier président, suivi depuis trois ans par François Renard.

Les Jardins de l'Yvette sont des 'jardins familiaux', anciennement « jardins ouvriers » : des lotissements de parcelles gérés par une association, mis à disposition de jardiniers contre une adhésion annuelle modique.

PROTECTION DES PLANTES

Nous avons rencontré en février aux Jardins François Renard, accompagné de l'une des figures emblématiques de ces lieux, Michel Raimboux, indéracinable locataire de la parcelle N°6, l'une des plus admirées pour sa tenue et l'abondance de sa production. *« On ne peut rien faire en ce moment »*, déplore Michel. *« La terre est gorgée d'eau ; l'argile en sous-sol retient l'humidité, l'hiver c'est un inconvénient, l'été un avantage. »* Ainsi vont les discussions entre jardiniers : tantôt trop d'eau, tantôt pas assez, comme ce maudit été 2015 qui a vu les citernes de 500 litres des cabanons se vider et certains jardiniers rejouer des scènes de Jean de Florette en transportant de chez eux des bonbonnes d'eau pour leurs légumes assoiffés. *« La sécheresse de juin-juillet 2015 a été salutaire, »* fait remarquer François Renard. *« Elle nous fait redécouvrir que l'on peut cultiver avec peu d'eau, qu'un sol paillé retient l'humidité et qu'un dicton jardinier bien connu affirme qu'un bon binage vaut deux arrosages ! »*

LA PARITÉ EST RESPECTÉE, MÊME AUX JARDINS

Le président de l'AJY passe en revue les cabanons et leurs occupants d'un regard circulaire... *« Ici le cabanon d'Elizabeth, là celui d'Odile, plus loin la parcelle de Prudence, et là-bas c'est Laëtitia qui jardine... »* Au total, sur 27 parcelles, 14 sont travaillées par des femmes. Et que cultive-t-on ici ? Un peu de tout... oui mais encore ? Les haricots verts, salades, petits pois figurent parmi les classiques, puis viennent les courges (de culture facile), les tomates *« quand ça veut bien venir »*, précise Michel, qui se souvient des étés à mildiou. On a parfois vu des pastèques et des melons. L'ail a ses aficionados, la pomme de terre est peu en vogue. Un conseil de Michel le jardinier : *« Un grand oublié, c'est le cornichon, on ne le trouve plus qu'en bocal, alors qu'il pousse bien ici et est si délicieux à croquer. »* Enfin il y a les 'petits fruits' : groseille, cassis, framboise, l'incontournable fraise, plaisir chaque année renouvelé.

UNE PARCELLE PÉDAGOGIQUE

Le jardinier Jean-Claude, premier à gauche dans l'enclos, assure la supervision d'une parcelle attribuée à une classe de CE2 (toujours la même) de la Romanie. Les écoliers s'y rendent deux ou trois fois l'an, en septembre pour faire connaissance avec leur petit jardin, au printemps pour décider ce qu'ils y feront pousser, en juin pour récolter.

LES JARDINS, LIEU D'ÉCHANGE... CULTUREL

Chez nous le jardinier-type n'est pas un individu taciturne et asocial passant son temps courbé sur la glèbe. Ce qui pousse, va pousser, n'a pas poussé, ne va jamais pousser dans nos contrées ou même... pousse trop bien (ce maudit liseron...) tout fait discussion. Les conseils s'échangent aussi bien que les semences et les outils, et on y saisit parfois d'étranges questionnements, comme par exemple : faut-il donner de la bière (bio) à boire aux limaces ? Et puis la pluie, toujours, éternel souci du jardinier.

Vide Jardin 15 mai

Dimanche 15 mai, Patio de la mairie de 8h à 12h30, pour les passionnés de jardinage.

- Vente de plants potager (tomate, salade choux, courges...)
- Vente de plantes aromatiques (persil, romarin menthe)
- Vente de fleurs (œillet d'Inde, cosmos)
- Vente de plantes diverses des exposants
- Vente d'objets liés au jardinage (outils, objet de déco)

Concours des balcons et jardins fleuris

- Participation gratuite
- Ouvert à tous les Essartois ayant un balcon ou un jardin visible de la rue
- Inscriptions jusqu'au 10 juin 2016.

Règlement et grille d'évaluation téléchargeables sur le site de la ville : **www.essarts-le-roi.org**

Et si la réalité…

Philippe Annocque présente son dernier roman « Pas Liev », singulier, absurde et inquiétant, dont l'univers n'est pas sans rappeler Kafka ou Beckett. Une écriture subtile qui ne livre pas tous ses secrets.

En 4e de couverture, nous entrons vite dans le vif du sujet : Liev se rend à Kosko pour y assurer l'honorable fonction de précepteur ou pas ! A Kosko, Liev vivra aussi une belle histoire d'amour ou pas ! Le monde est opaque, à moins que ce ne soit l'homme. L'opacité est une maladie mentale ou pas !

Entretien entre Mme Ciry, adjointe à la culture et M. Annocque.

En fait, le monde selon Liev n'est pas celui que l'on croit.
« Je me suis régalée avec les mots, je l'ai lu d'une seule traite. Il faudrait que je le relise pour en découdre avec les mots et la folie du héros. Plus j'avançais dans le livre, plus le doute augmentait. Je suis sûre que Liev veut nous dire quelque chose » souligne Mme Ciry.

« Absolument, Liev nous indique que la relation entre l'homme et le monde est inintelligible, voire impossible. Ce n'est pas le héros qui est malade mais notre rapport au monde. J'aime que le roman soit matière à discussion, deux lecteurs peuvent l'interpréter différemment, c'est ce que je veux. Mon récit n'est pas ancré dans un décor précis. On est libre de tout imaginer », précise Philippe Annocque.

Liev est un personnage plutôt sympathique mais qui nous emmène dans les méandres de la folie. Philippe Annocque a averti au milieu de son roman : *« il est rare que la réalité coïncide parfaitement avec l'idée que l'on s'en fait ».*

« Pas Liev est un roman à part mais accessible à tous ! Le sujet a pris forme sous les traits d'un projet de pièce de théâtre, il y a 20 ans. J'étais frustré car le théâtre rendait mon personnage opaque. Je l'ai mis de côté. Les années ont passé, Liev a pris corps dans mes lectures, dans mes observations de la vie quotidienne. Les procès de Patrick Dils et Francis Haulme m'ont inspiré. La puissance des mots est sans commune mesure. On peut tout faire croire, amener les personnes où l'on veut. Ils ont employé des mots d'une telle force que les gens y ont cru ».

Et si vous vous forgiez votre propre opinion sur ce roman pas ordinaire ! Entre-t-on dans une fiction ou pas ?

Nous vous donnons rendez-vous avec l'auteur pour échanger sur le sujet à la bibliothèque Municipale S. Choisne le samedi 21 mai.

Dense et inquiétant, Pas Liev est une fascinante marche au bord du gouffre, où le langage est notre seul garde-fou.
Alain Nicolas, L'Humanité

Depuis une dizaine d'années, Philippe Annocque construit une œuvre exigeante, bourrée de références littéraires, qui évite pourtant toujours l'écueil de l'hermétisme. Dans son dernier roman, Pas Liev, il donne vie à un anti-héros au bord du gouffre, héritier de Kafka et de Beckett.
balises.bpi.fr

Biblio graphie

- Une affaire de regard, éditions du Seuil, septembre 2001
- Chroniques imaginaires de la mort vive, Melville éditeur, avril 2005
- Par temps clair, Melville éditeur, mai 2006
- Liquide, Quidam éditeur, avril 2009
- Monsieur Le Comte au pied de la lettre, Quidam éditeur, octobre 2010
- Rien qu'une affaire de regard, Quidam éditeur, avril 2014
- Vie des hauts plateaux, éditions Louise Bottu, 2015
- Mémoires des failles, éditions de l'Attente, 2015
- Pas Liev, Quidam éditeur, 2015.

Recueil de poèmes pour la jeunesse
- Dans mon oreille, illustré par Henri Galeron, éditions Motus, septembre 2013

En revue
- Tu, dans l'Anacoluthe n°13, été 2010

L'auteur, également professeur de français au collège des Essarts-le-Roi. est « tombé » dans l'écriture à l'âge de 11 ans. Dès 17-18 ans, il écrit des romans de science-fiction (jamais achevés) puis expérimente différents genres littéraires.

Festival de Printemps

Du 10 au 16 avril. Salle polyvalente.
- Dimanche 10 avril, 15h : rencontre d'orchestres avec l'Orchestre Sans Nom (AIDEMA), La Saint Cyrienne (Harmonie de St Cyr l'École), Full Bazar Small Band (Voisins-le-Bretonneux).
- Mardi 12 avril, 20h : concert d'élèves (gratuit)
- Mercredi 13 avril, 20h :concert d'élèves
- Vendredi 15 avril, 20h30 : concert des ensembles
- Samedi 16 avril, 20h30 : (5 € ou gratuit) rencontre musiques actuelles avec Atelier Pop de l'AIDEMA, atelier de musiques actuelles de Fontenay-le-Fleury

Renseignements : aiedema.net ou 06 95 35 13 05

La Place de l'Église

Une délibération du 1er février 1835 consigne la décision du Conseil Municipal d'établir une Mairie. Une maison commune est acquise à cet effet mais s'avère rapidement trop exigüe malgré des agrandissements successifs.

Une école-mairie est alors construite en 1847 (Architecte Neglet). Au rez-de-chaussée se trouvent la salle de classe et le logement de l'instituteur, le premier étage est occupé par la salle de la Mairie. Le premier étage est occupé par la salle de la Mairie. Ce bâtiment est ensuite entièrement consacré à la Mairie car un nouvel édifice est construit pour abriter l'école. Depuis que la Mairie a été transférée rue du 11-novembre, il abrite l'Espace jeunes.

En 1990 l'ancienne ferme du centre (ferme Crépin en activité jusqu'en 1984) est aménagée pour devenir la Mairie actuelle. Le portail d'entrée date du XVIIe siècle.

Une délibération du 3 décembre 1999 décide de changer le nom de la Place de la Mairie en Place de l'Ancienne Mairie. D'où les nombreuses confusions pour trouver la Mairie actuelle qui nous ont conduits à rebaptiser cette place.

Par une délibération du 26 novembre 2015, elle est renommée Place de l'Église.

La cloche Marie Louise Gabrielle

La cloche Marie Louise Gabrielle a été inscrite à l'unanimité au titre des monuments historiques par la commission départementale des objets mobiliers du 17 décembre 2015 et doit passer en commission Nationale avant l'été 2016.

Le clocher de l'Église Saint-Corneille - Saint-Cyprien des Essarts-le-Roi est accolé au mur nord de la nef. Peu élevé et d'aspect massif, il est construit dans un appareil de pierres identique à celui de l'Eglise. Le plan de surface est rectangulaire.

On peut noter que cette tour ne possède aucun renforcement extérieur par contreforts. À l'intérieur, deux niveaux sont desservis par un escalier en bois et une échelle. Le premier niveau donne accès aux combles de la nef par une porte pratiquée au sud. Les deux cloches sont situées au deuxième niveau. Sur les faces du clocher, des baies munies d'abats sont pourvues de lames de grandes dimensions et allègent un peu la silhouette de l'édifice. Une toiture à quatre pans en ardoise coiffe l'ensemble terminé par une pointe munie d'une girouette et d'un paratonnerre.

« Cette cloche a été fondue en 1720, puis bénite par Monseigneur Robert Marineau, prêtre parisien curé des laïcs qui la nomme Marie Louise Gabrielle avec pour parrains messire Jean Louis Deieu Dueargis, Chevalier, Capitaine Lieutenant des chevaux légers de la reine, Chambellan du duc d'Orléans, régent. Et pour marraine : dame Gabriel André Delare épouse de Jean Louis Habert Chelrse Seigneur de Monmort Comte du Mesnil, Conseiller du roi Maître des requêtes ordinaires de son hôtel et Intendant de l'armée navale. »

Sur la robe figurent deux médaillons disposés sur chaque face, est et ouest, un crucifix sur un piédestal orné de motifs végétaux, légèrement désaxé par rapport à la position de la cloche et un petit macaron de fondeur.

Il s'agit d'une cloche en bronze, installée en lancé franc et percée (deux passages) afin de permettre l'implantation d'une bélière plateau.

Sur la cloche sont inscrites six lignes de texte, rédigées, en caractères latins, groupées et horizontalement délimitées par des filets.

INFORMATIONS CCAS

Vous aurez 65 ans en 2016

ou vous venez d'arriver sur la commune et vous avez plus de 65 ans faites vous connaitre.

Présentez-vous au C.C.A.S (pièce d'identité et justificatif de domicile).

Vous serez ainsi informé des différentes manifestions proposées aux séniors.

Téléphone : 01 30 46 49 50
ou 01 30 46 48 97

Vous souhaitez bénéficier du service des aides à domicile

Renseignements : CCAS
01 30 46 48 89

Journée à Vendôme
Le 19 mai 2016

Le C.C.A.S organise le 19 mai 2016 une Journée à Vendôme pour les essartois de + 65 ans et leur conjoint.

Tarif : 60 € par personne

A

COMPLET

- [illegible]
- D[illegible] eau [illegible]
- Visite du Manoir de la Possonière, où naquit Pierre de Ronsard, du jardin de roses anciennes et contemporaines dans un site troglodytique
- Visite d'une verrerie d'art

Renseignements : 01 30 46 49 50

Le C.C.A.S propose tout au long de l'année

- Sortie cinéma
- Sortie restaurant
- Sortie biscuiterie
- Animations autour des chiffres et des lettres

Renseignements : 01 30 46 49 50

Le C.C.A.S permet aux personnes isolées de se rendre au cimetière

Le minibus vous prend à domicile et assure le retour (gratuit).

Faites vous connaître 01 30 46 49 50

EssartSolidarité

EssartSolidarité, association Essartoise, loi 1901, à **caractère caritatif,** nouvellement créée, mène des actions de **solidarité** :

- **Permettre l'insertion d'adultes**, via **l'apprentissage et le perfectionnement du Français**, (**ancienne mairie**, le **mardi** et le **jeudi**, de 9h30 à 11h00).
- **Faciliter les parcours scolaires d'élèves** en difficulté et dont les parents ne peuvent ni aider, ni faire aider faute de moyens financiers et des connaissances nécessaires, via des cours de soutien (principalement à **Mauregard** (salle polyvalente), le **mercredi** et le **samedi** mais d'autres aménagement sont possibles...).

Pour cette dernière activité, nous **recherchons des bénévoles** car actuellement nous ne sommes pas en mesure de donner une suite favorable aux nombreuses demandes faites.

Vous avez un peu de temps libre de façon à suivre régulièrement un ou plusieurs élèves, **venez rejoindre notre équipe de bénévoles**. De plus, nous **recherchons également des personnes susceptibles de remplacer ponctuellement** nos bénévoles en cas d'indisponibilité de ces derniers pour assurer une continuité du suivi de nos élèves.

Des fiches de contact sont à votre disposition dans le hall de la mairie.

INFORMATIONS
Michel Klein
Président d' EssartSolidarité
essartsolidarite@gmail.com

La collecte des déchets verts a débuté depuis le 28 mars et se terminera le 22 novembre 2016.

Le calendrier de collecte : www.essarts-le-roi.org/cadre-de-vie/proprete-de-la-commune/collecte-des-vegetaux.html

stop-djihadisme.gouv.fr

Prévenir une radicalisation violente :
N° vert : 0800 00 56 96
(appel gratuit)

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement citoyen !!

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.
Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Mode d'emploi :
Le recensement se fait en Mairie, SANS RDV, aux horaires d'ouverture.
Pièce à fournir : la carte nationale d'identité, pièce conseillée : livret de famille.
Présence du jeune souhaité, car premier acte citoyen !

http://www.defense.gouv.fr/educadef/defense-et-citoyennete/parcours-de-citoyennete

PHOTO DU MOIS

Par délibération du conseil municipal du 21 janvier 2016, la municipalité s'est dotée d'une police municipale.

Bienvenue à :

- Tao GOSSET NGI, né le 27 janvier
- Zoé FONSECA DILLENSCHNEIDER, née le 9 février
- Moustafa MEDHAT, né le 11 février
- Luna CALLEJAS, née le 26 février

Camila CHANEMOUGAM, née le 6 mars

Félicitations à :

- Coralie PONS et Thibault BEVILLARD, le 12 mars

Ils nous ont quittés :

- Joseph ANDREANI, le 20 janvier
- Denise POUPELIN veuve PLANCHON, le 1er février
- Dominique GARRÉ, le 2 février
- Raymond ANSQUER, le 7 février
- Thérèse LÉPINE veuve LEMAIRE, le 20 février
- Jacqueline LONGUEMARD veuve L'HONOREY, le 24 février
- Christian MATHIEU, le 2 mars
- Gilberte ABDENNEBI, le 11 mars

M. Raymond Pommet, président du CCAS, M. François Bouktouche, directeur du CCAS et les membres du CCAS des Essarts-le-Roi présentent leurs sincères condoléances à la famille de Gilberte Abdennebi qui nous a quittés le 13 mars.

Beaucoup d'Essartois garderont le souvenir d'une personne engagée qui n'a jamais compté son temps pour aider les autres et cela avec profonde gentillesse et grand sourire.

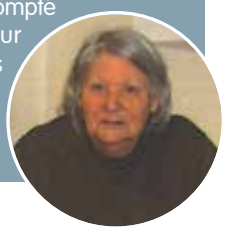

TRIBUNE LIBRE DE L'ASSOCIATION « AGIR ENSEMBLE » DU 1ER MARS 2016

Politique sociale : ce que nous sommes et ce qu'ils sont

Jusqu'à présent le Conseil Départemental des Yvelines aidait les personnes âgées de plus de 65 ans ne payant pas d'impôt à financer leur chauffage et leur téléphone en leur octroyant une prime complétée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Cet abondement représentait un budget d'environ **2 800 € par an** pour la commune.

Réduction des subventions de l'Etat oblige, le département des Yvelines, à majorité de droite, a choisi de réduire ses subventions sociales en supprimant cette prime. Que fait la majorité municipale des Essarts le Roi ? Elle emboîte bien sûr le pas de ses amis du Conseil Départemental et supprime l'abondement à cette prime invoquant que ladite prime n'existe plus.

Plus de prime, plus d'abondement !

Pour une bonne analyse de cette décision, il faut savoir que rien n'empêche juridiquement le CCAS de créer une aide spécifique pour maintenir cette subvention.

Résultat : suppression d'une aide pour nos anciens les plus démunis.

Mais le maire n'est pas insensible à la misère, car il propose de regarder au cas par cas et avec bienveillance les situations les plus difficiles !

C'est là où nos points de vue s'affrontent. Choix ô combien politique entre l'égalité et la charité.

Subventions sur les grands projets : ce que nous avons fait et ce qu'ils font

Pendant l'ancien mandat et lors de la campagne municipale de 2014, le maire actuel des Essarts le Roi n'a cessé de reprocher à l'équipe de Jacques Bouchet de ne pas atteindre les 80 % de subvention sur les différents grands projets communaux.

Place aux chiffres :

Lors du conseil municipal du 18 février, l'équipe en place a présenté le plan de financement du projet de construction du restaurant scolaire de la Romanie, projet d'un montant de 1,5 M€. Bien que bénéficiant de la générosité de leur ami politique Frédéric Poisson, par le biais de la réserve parlementaire, le taux de subvention de l'opération serait de 10,5 %, hors rétrocession de la FCTVA (Fond de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) que l'Etat redistribue aux collectivités sur des projets d'investissement.

C'est sans compter l'aide de l'Etat

En urgence, la veille du conseil municipal, une résolution était ajoutée à l'ordre du jour. L'état débloquait un fond de soutien à l'investissement local, dont le projet pourrait bénéficier. La résolution soumise au vote proposait de demander dans ce cadre une subvention de 0,7 M€.

La Loi de finance ne définissant aucune règle en termes de plafonds et de taux de subvention, rien n'est acquis. Bien qu'il ne soit pas question de remettre en cause l'utilité de ce projet, n'a-t-on pas mis la charrue avant les bœufs ?

Quelques rappels sur le taux de subventions (hors FCTVA) des grands projets du précédent mandat (2008-2014) : Multi-accueil >72,5 % de subventions, Complexe Sportif et Culturel de Mauregard > 52,8 5% de subventions, Ancienne Mairie - Salle Barreau > 54 % de subventions, Maison de la Santé >18 % de subventions.

Comme vous le voyez, l'équipe municipale n'en n'est pas à sa dernière contradiction entre ses actes et ses paroles, les seuls perdants sont les essartoises et les essartois.

Emprunts : ce qu'ils disent et ce qu'ils font

A propos d'un sujet ô combien urticant pour l'équipe municipale en place, l'endettement, jusqu'à accuser la précédente municipalité de gauche d'avoir à moitié ruiné la commune avec un endettement « hors normes » (11 %). Après avoir remboursé 1,2 M€ en deux ans, le maire des Essarts le Roi veut emprunter environ 2,5 M€ ! (1,5 M€ pour la cantine scolaire, 250 000 € pour le bassin des Gandines, 230 000 € pour le parking de la gare et 520 000 € pour la rénovation de l'éclairage des Campagnardes).

Tiens tiens..., le majorité municipale fait ce qu'elle a reproché à l'ancienne équipe municipale pendant la campagne et durant ses 2 premières années de mandat.

Comme vous le voyez on en n'est pas à une contradiction près !

Après trois mandats, dont deux aux affaires, on peut se poser la question de la bonne foi du premier magistrat de la commune !

Si les sujets communaux vous concernent, venez nous rejoindre pour dialoguer avec les élus et l'équipe « Agir Ensemble ».

Chaque premier jeudi de chaque mois à 20h45, salle Barreau, derrière l'ancienne mairie.

Vos élus Agir Ensemble

VOS ÉLUS **AGIR ENSEMBLE**

Anne CAGIN

Valéry JAFFRE

Jean LE VEN

Claire MONTAGNON

Roland PORET

Claude GUILBERT

AGENDA & ÉVÉNEMENTS

AVRIL

> FESTIVAL DE PRINTEMPS
Du 10 au 16 avril
Aidema. Salle polyvalente

> CERCLE DE LECTURE
Mardi 12 avril à 17h30
Bibliothèque S. Choisne

> JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION
Dimanche 24 avril à 10h45
Monument aux Morts

MAI

> CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
Dimanche 8 mai à 17h
Monument aux Morts

> CERCLE DE LECTURE
Mardi 10 mai à 17h30
Bibliothèque S. Choisne

> VIDE-JARDINS
Dimanche 15 mai
de 8h à 12h30
Patio de la Mairie

> SORTIE DES AÎNÉS AVEC LE CCAS
Jeudi 19 mai à Vendôme
(animation et déjeuner)

> 30 ANS DE L'ESSARTS CLUB ARCHERIE SECTION AGSE
Samedi 21 mai
de 13h45 à 18h
Porte ouverte au public
Rue de Rome (gratuit)

> RENCONTRE AVEC L'ÉCRIVAIN PHILIPPE ANNOCQUE
Samedi 21 mai à 11h
Bibliothèque S. Choisne

> MARINETTE/CHOUPETTE
Samedi 21 mai à 9h
Maternelle Gallot,
près du château d'eau
Parcours de 800 à 1000 m

> 32E RALLYE CYCLO
Dimanche 22 mai
de 7h à 10h
Inscriptions Romanie
derrière le château

> FÊTE DE L'ÉCOLE DE TENNIS
Vendredi 27 mai
Rue de Rome

> FEST-NOZ ET BAL FOLK
Samedi 28 mai
Aidema. Salle polyvalente

> 18E ÉDITION DU TRI DU ROI
Samedi 28 mai à 13h30
Départ devant la piscine des Essarts-le-Roi. En solo ou trio
- 1ère épreuve : 2.8 km à pied, 15 km VTT, 300 m piscine et tour du stade, 1h de repos
- 2e épreuve : 3.2 km à pied, 15 km VTT, 3.5 km à pied

> TOUTES À VÉLO STRASBOURG 2016
Dimanche 29 mai
L'événement européen du vélo au féminin. Quatre participantes de l'AGSE Cyclo

> AU PAYS DES HISTOIRES
Bibliothèque S. Choisne

0-3 ans
Mercredi 13 avril à 10h30
Mercredi 27 avril à 10h30
Mercredi 11 mai à 10h30
Mercredi 25 mai à 10h30
Mercredi 8 juin à 10h30
Mercredi 22 juin à 10h30

3-6 ans
Samedi 28 mai à 11h
Samedi 18 juin à 11h

> COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE VERDUN
Dimanche 29 mai à 10h45
Monument aux Morts

JUIN

> EXPO COUP DE JEUNE SUR LE POLAR
Du 3 au 16 juin
Bibliothèque S. Choisne

> 50 ANS DU JUDO
Samedi 4 juin
de 14h30 à 16h30
Salle polyvalente
Démonstrations

> GRAND PRIX DES JEUNES DESSINATEURS ET DES JEUNES LECTEURS
Jeudi 9 juin à 18h30

> CERCLE DE LECTURE
Mardi 14 juin à 17h30
Bibliothèque S. Choisne

> EXPO DE PHOTOS DE L'ATELIER PHOTO DES ÉTANGS
Du 14 juin à fin juillet
Bibliothèque S. Choisne

> SORTIE DES AÎNÉS PAR LE CCAS
Mercredi 15 juin
À Veules-les-Roses
Journée libre

> FÊTE DE LA MUSIQUE
Samedi 18 juin
Centre-ville

> FÊTE DE LA SAINT-JEAN
Samedi 25 juin
Stade Gallot

> FÊTE DU CLUB DE FOOT
Samedi 25 juin
Stade Gallot

> TOURNOI INTER-QUARTIER DE FOOT
Dimanche 26 juin
de 8h30 à 18h

JUILLET

> FÊTE NATIONALE DÉFILÉ AUX LAMPIONS
Jeudi 14 juillet
Stade Gallot
Et spectacle pyrotechnique sur le thème des inventions mobiles

SEPTEMBRE

> FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 3 septembre
de 8h à 17h
Mairie avec mur d'escalade
Ufolep gratuit

> VIDE-SPORTS
Dimanche 4 septembre
de 10h à 16h
Patio de la mairie avec mur d'escalade Ufolep gratuit

> VIDE-GRENIERS
Dimanche 11 septembre
Centre-ville

> FÊTE INTER-PAROISSIALE
Dimanche 11 septembre
Dans les jardins du presbytère. Méchoui sur réservation. Nombreux jeux l'après-midi, buvette, brocante...
Pour tout renseignement : 01 30 41 60 10 - paroisse.essartsperray@orange.fr